



Donation et usufruit

Par mumune

Bonjour,

Mes parents nous ont fait une donation de leur maison au bord de l'eau sur la commune de Mauguio mais ils sont usufruitiers.

Ils habitent dedans depuis déjà plusieurs années.

Actuellement ils voulaient la vendre sans demander aux 6 enfants que nous sommes notre avis.

Comme nous n'étions pas tous d'accord, ils viennent sans nous demander notre avis également, de la louer.

Je m'inquiète connaissant mes parents de la validité de cette location, j'ai peur qu'ils puissent avoir fait une location vente.

Et bien sur ils ne veulent pas me montrer le contrat de location.

Pouvez vous me dire les recours que je peux avoir dans cette situation la ?

Surtout que personnellement j'étais acheteur de cette maison pour mon propre fils.

Ont ils le droit de m'écarter de la sorte ?

Merci de votre réponse.

Cordialement.